«Jean-Marie Bockel salue la nouvelle stratégie de l'Union europ en matière de cybersécurité»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Marie Bockel salue la nouvelle stratégie de l'Union européenne en cybersécurité

Jean-Marie Bockel, sénateur (UDI-UC - Haut-Rhin), ancien ministre, auteur d'un rapport d'information sur la cyberdéfe (2011-2012) présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, tient à sa 7 février dernier, de la nouvelle stratégie de l'Union européenne en matière de cybersécurité.

Cette nouvelle stratégie, intitulée *« Un cyberespace ouvert, sûr et sécurisée »* et élaborée conjointement par la Commission eu représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, représente, à ses yeux, une étape importante vers un compte par l'Union européenne des enjeux majeurs liés à la sécurité et à la protection des systèmes d'information.

Jean-Marie Bockel tient également à saluer la proposition de directive sur la sécurité des réseaux et de l'information, présenté européenne en même temps que sa stratégie.

Cette proposition de directive vise, en effet, à prévoir l'obligation pour les opérateurs d'infrastructures critiques ainsi que les ent l'ensemble du territoire de l'Union européenne, de prendre des mesures de gestion de « cyber-risques » et surtout l'obligation de « significatifs » aux autorités nationales chargées de la protection et de la défense des systèmes d'information. Elle répond don des préconisations formulées par Jean-Marie Bockel dans son rapport d'information sur la cyberdéfense.

Jean-Marie Bockel espère que le Gouvernement apportera son soutien à cette stratégie et à cette proposition de directive, qu' européen en faveur de l'adoption et d'une transposition rapide de cette directive en droit national.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC